

L'IND, une école où on se sent bien

Plan d'Actions Collectives

Chers élèves, chers parents, veuillez croire que nous mettons tout en œuvre pour que chacun se sente au mieux à l'IND et voit son parcours chez nous rempli de réussites à tous niveaux.

- **Des problèmes scolaires ?**

Au **1^{er} degré**, la première personne de contact quand quelque chose ne va pas est votre titulaire, ou un professeur, qui pourra mettre en place une remédiation immédiate en classe. Ensuite, des remédiations en math, français et en anglais sont organisées pendant les heures d'étude. M. Coppine en est le responsable. De plus, la cellule PIA (Plan Individualisé d'Apprentissage) est à votre disposition pour vous aider. Contactez M Coppine qui désignera éventuellement un coach PIA (Mme Lallemand, Mme Leyder ou Mme Pochet). Si on le juge nécessaire, vous pourrez bénéficier de cours spécifiques destinés à vous remettre sur les rails : méthode de travail (avec Mme Leyder ou M Diederich) ou gestion de son énergie (avec M Fraselle).

Pour éviter un maximum de difficultés scolaires, nous travaillons également à la base en intégrant dans les ateliers obligatoires du vendredi un cours de méthode de travail (donné par Mme Leyder) et un cours de stratégies de lecture (donné par M Diederich) pour tous les élèves de 1C. Enfin, Mme Piret, logopède, donne les modules suivants en initiant nos élèves à la gestion mentale :

- Attention / compréhension – Mémorisation / réflexion – Lire et répondre à des questions en 1C, 1D et 2D
- Lire et répondre à des questions - Préparer une évaluation en 2C aux élèves qui en ont besoin
- Ateliers disciplinaires pour les élèves de 1C et de 2C qui en ont besoin (comment aborder et étudier le cours de math ? le cours d'anglais ? le cours de sciences ? le cours d'EDM ?)

Au **2^{ème} et au 3^{ème} degrés**, les enseignants (et votre titulaire en particulier) restent à votre disposition. Des remédiations sont organisées en 3GT en math, anglais, français et sciences. M Coppine en assure la coordination. Pour les autres élèves, des remédiations ponctuelles sont organisées en fonction des disponibilités des professeurs (qui le font bénévolement). N'hésitez pas à leur demander. En cas de gros problème de méthode de travail, vous pouvez contacter M Desart. Des élèves coaches formés professionnellement peuvent également vous venir en aide.

Pour tous les élèves, plusieurs journées de remédiation – dépassement – préparation aux examens sont organisées, en janvier et en mai. Voilà également une excellente occasion de participer à des remédiations dans différents cours. En janvier, chaque élève en difficulté peut représenter 2 examens (au maximum) qu'il a ratés à Noël, à condition toutefois que le professeur accepte de refaire un examen.

Il est bon de savoir également que nous mettons notre école à disposition de « Enseignons.be » le mercredi après-midi. Cette asbl organise du soutien scolaire selon la demande. C'est Mme I. Denoncin qui assure la coordination de notre antenne.

Pour tous les élèves à besoins spécifiques (dyslexiques, dyscalculiques, dyspraxiques, avec trouble de l'attention, hyperactifs, à Hauts Potentiels,...), des aménagements raisonnables peuvent être mis en place par la cellule aménagements raisonnables. En font partie : Mme Piret (logopède), Mme Lallemand, Mme Thyron, Mme Marlet et Mme Biessaux. Pour y avoir droit, il faut transmettre le rapport (datant de moins d'un an) d'un spécialiste à un membre de la direction. Au besoin, un Pass inclusion peut être rédigé. Une fois ces adaptations acceptées par l'école, tous les professeurs doivent en tenir compte. Au-delà des textes légaux, l'équité fait partie des valeurs de notre école. Certains élèves bénéficient d'une intégration, en collaboration avec l'enseignement spécialisé.

Entretiens, sachez que les enseignants de notre école participent régulièrement à des formations, et que plusieurs conseillers pédagogiques les accompagnent pour les aider à vous faire progresser, à vous motiver davantage, à assurer plus de cohérence d'une année à l'autre et à vous conduire davantage vers la réussite, tout en maintenant nos exigences. A ce propos, nous testons de nombreuses méthodes pédagogiques différentes des pratiques usuelles. Merci d'y être réceptifs même si cela sort parfois des sentiers battus. Mais **pour réussir, peu importe la méthode, VOUS DEVEZ TRAVAILLER !**

- **Des problèmes avec d'autres élèves ?**

Ne gardez pas cela pour vous. Les espaces régulés de paroles, proposés en collaboration avec l'AMO Chlorophylle et animés par les professeurs de religion, sont des endroits propices pour exprimer votre ressenti, vos émotions. Le but est que les élèves trouvent eux-mêmes les solutions afin de résoudre leurs problèmes et éviter ainsi que de petits conflits dégénèrent.

Ce n'est pas suffisant ? Alors les éducateurs sont à votre écoute ! N'hésitez pas à aller leur parler. Ils pourront dans la plupart des cas arranger les choses, avec ou sans sanction à la clé selon le cas. Ils sont au nombre de 6 : M Robinet, coordinateur des éducateurs et responsable des présences au 1^{er} degré, Mme Gouard, responsable des présences au 2^{ème} degré, M Bauvir, responsable des présences au 3^{ème} degré, ainsi que Mme Culot, M Gourmet et Mme Forget.

Si vos problèmes relèvent plutôt de harcèlement (le harcèlement, *c'est une conduite intentionnellement agressive, adoptée par un ou plusieurs élèves, et qui se répète dans le temps*), alors parlez-en aux éducateurs qui feront appel à la cellule anti-harcèlement composée de professeurs (Mme Lallemand, Mme Lanotte, Mme Michel, Mme Pierrard, Mme Pauporté, Mme Pirotte et M Savogin). Après avoir parlé avec l'élève harcelé, ils convoqueront les harceleurs et leur feront rédiger et signer des engagements qu'ils sont prêts à respecter pour mettre fin au harcèlement. Le but est de faire prendre conscience aux harceleurs de leurs actes et de les faire évoluer positivement sans sanction. Si ça ne marche pas, ils seront convoqués devant le conseil de discipline.

Le conseil de discipline, composé d'un membre de la direction (M Coppine), d'enseignants (M Savogin et M Schinckus), d'éducateurs (Mme Gouard et M Robinet) et de deux élèves issus du conseil des élèves, a pour but de faire réfléchir les élèves à leur comportement et éviter qu'ils ne le reproduisent. Nous cherchons à réinsérer les élèves et les remettre en selle. Des sanctions très lourdes (parfois avec sursis) pourront être prononcées. Les faits suivants (punissables par la loi et portant atteinte aux personnes ou à l'école) passeront systématiquement devant le conseil de discipline :

- Discrimination : stigmatisation de la différence par dénigrement, injures racistes, sexistes,...
- Agression physique ou vol
- Décrochage scolaire
- Manque de considération vis-à-vis d'un membre du personnel de l'école
- Manque de respect de la structure de l'école : vandalisme, atteinte à la réputation de l'école, perturbation du fonctionnement de l'école
- Usage asocial des réseaux sociaux

Veuillez noter que les sanctions de renvois (temporaire ou définitif) seront toujours prises par la direction (M Romain et/ou M Coppine), en concertation avec les professeurs.

- **Besoin de parler à quelqu'un d'extérieur à l'école ?**

Que ce soit pour des soucis personnels, familiaux, relationnels, médicaux ou d'orientation, le PMS est là pour vous !

- M. Bara (assistant social) reçoit le mardi toute la journée les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} : neufpms.bara@gmail.com
- Mme Habsch (psychologue) reçoit le mardi après-midi ou le jeudi toute la journée (une semaine sur deux) les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} : neufpms.habsch@gmail.com
- M. Glemot (psychologue) reçoit le vendredi toute la journée les élèves de 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} : dirpmsneufchateau@skynet.be
- Mme Germain (infirmière sociale) s'occupe de nos élèves qui souffrent (ou dont les parents souffrent) de graves problèmes médicaux. Elle vient sur demande : neufpms.germain@gmail.com

Vous pouvez également les contacter via Smartschool, comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les intervenants de l'école.

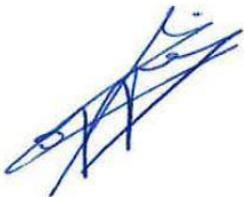
- **Et si malgré tout cela, vous souhaitez contacter quelqu'un d'autre...**

Alors nous vous conseillons M Dupont, médiateur scolaire. Pour le rencontrer, il est impératif de passer par M Coppine ou M Romain qui en feront la demande officielle.

Tout ceci est le fruit de nombreuses formations (direction, éducateurs et professeurs), du travail de réflexion du Comité de Pilotage, de la cellule réussite, de la cellule bien-être, du Comité de Prévention et de Protection au Travail, de la cellule anti-harcèlement, du conseil de discipline, de la cellule PIA et de la cellule aménagements raisonnables. Nous sommes également suivis et coachés par l'université de Mons pour améliorer le bien-être dans notre école. Et nous comptons beaucoup sur le conseil d'élèves pour, ensemble, améliorer les choses.

L'IND doit être un lieu d'épanouissement et de convivialité pour tous !

Pour l'équipe éducative,



M. Coppine, directeur adjoint



M. Romain, directeur